

VILLE DE LONGUEUIL

Rapport annuel 2024 sur l'application des règlements sur la gestion contractuelle

Direction de l'approvisionnement

Tel que requis selon l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes (C-19) et basé sur les Règlements de gestion contractuelle CO-2020-1090 et CA-2020-323

Table des matières

Modifications apportées aux règlements	3
Données statistiques.....	4
Changements organisationnels dans la direction de l’approvisionnement	7
Changements technologiques dans la direction.....	7
Accompagnement de la direction.....	8
Plainte	9
Économie sociale	9
Sanction.....	10
Rendement insatisfaisant	10

Modifications apportées aux règlements

En octobre 2024, plusieurs modifications importantes ont été apportées aux règlements CO-2020-1090 et CA-2020-323. Ces modifications visent à renforcer la transparence, l'éthique et la déontologie au sein de la Ville de Longueuil. Ces ajustements touchent divers domaines, notamment le lobbyisme, la lutte contre la corruption et les principes d'impartialité.

L'une des principales modifications concerne l'ajout de nouvelles notions en lien avec la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (article 7.1). Cette évolution vise à garantir une meilleure régulation des activités des lobbyistes, en intégrant des principes issus du Code de déontologie des lobbyistes. Par ailleurs, les articles 21.1 et 21.2 ont été ajoutés pour renforcer les mesures contre la corruption, en s'appuyant sur la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, C. E-15.1.0.1), renforçant ainsi les exigences d'intégrité.

L'article 22.1 introduit également l'obligation de dénonciation, un ajout significatif pour promouvoir la transparence et encourager la dénonciation des comportements répréhensibles. En outre, l'article 24.1 a été modifié pour préciser les exigences d'impartialité et rappeler l'importance du respect du code d'éthique de la Ville de Longueuil.

Parallèlement, plusieurs éléments ont été abrogés des règlements existants. Les articles 19 et 20 ont été supprimés puisque les notions relatives aux pots-de-vin et aux infractions font maintenant partie intégrante de la Déclaration d'Intégrité obligatoire pour tous contrats avec la Ville de Longueuil et sont encadrés avec le Registre des entreprises non admissibles (RENA) aux contrats publics. De plus, en prévision du retrait de toute forme de notions de contingence dans les documents remis aux soumissionnaires, les articles 26 et 29 ont été abrogés.

Enfin, l'article 40.2, qui mentionnait une date de fin effective pour les dispositions liées à l'achat local prévues à l'article 40.1, a été retiré, rendant l'article 40.1 permanent.

Ces ajustements témoignent d'une volonté de moderniser et de renforcer la gouvernance des institutions, dans un souci de rigueur éthique et de transparence.

Données statistiques

	Appel d'offres (Au-delà du seuil d'appel d'offres public ¹)		Demande de prix (Entre 25K et le seuil d'appel d'offres public ¹)		Contrat de gré à gré (Entre 25K et le seuil d'appel d'offres public ¹)		Contrat de gré à gré (Au-delà du seuil d'appel d'offres public ¹)		Regroupements d'achats (Au-delà de 25K)		Total	
	Nbr	Valeur (\$)	Nbr	Valeur (\$)	Nbr	Valeur (\$)	Nbr	Valeur (\$)	Nbr	Valeur (\$)	Nbr	Valeur (\$)
Acquisitions (biens)	32	27 881 276,22 \$	47	2 678 667,33 \$	33	1 852 105,39 \$	6	3 178 190,81 \$	13	7 955 064,44 \$	131	43 545 304,19 \$
Services de nature technique	25	42 919 847,70 \$	39	2 281 660,41 \$	61	3 213 461,94 \$	9	9 665 024,36 \$	2	91 596,24 \$	136	58 171 590,65 \$
Services professionnels	20	57 568 327,42 \$	14	660 414,64 \$	24	1 399 051,54 \$	1	648 993,63 \$	0	-	59	60 276 787,23 \$
Travaux de construction	48	61 367 515,82 \$	9	25 047,36 \$	4	352 728,60 \$	1	454 010,98 \$	0	-	62	62 699 302,76 \$
Autres	1	22 022 365,06 \$	1	44 840,25 \$	0	-	0	-	0	-	2	22 067 205,31 \$
Total	126	211 759 332,22 \$	110	6 190 629,99 \$	121	6 817 347,47 \$	17	13 946 219,78 \$	15	8 046 660,68 \$	390	246 760 190,14 \$

¹ Pour 2024, le seuil d'appel d'offres public est établi à 133 800,00\$.

Regroupements d'achats

La Ville de Longueuil adhère à plusieurs regroupements d'achats avec divers acteurs tels que le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), le Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ainsi qu'Hydro-Québec. Voici le détail :

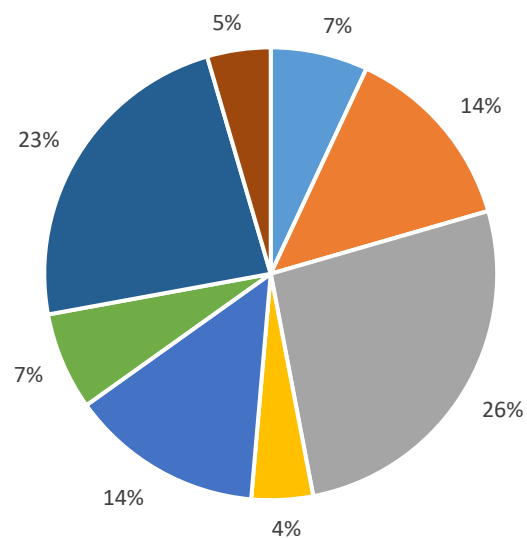
Centre d'acquisitions gouvernementales	Union des municipalités du Québec
Destruction de documents confidentiels	Sel de déglacage
Diffusion de communiqués de presse	Carburants et mazout en vrac
Biens et services de mobilité cellulaire	Pneus (en partenariat avec le CAG)
Imprimantes et multifonctions	Abat-poussière
Commutateurs et produits réseau	Produits utilisés en sécurité incendie
Produits technologiques Oracle	
Microsoft Select Plus	
Ministère de la Cybersécurité et du Numérique	Hydro-Québec
Service de courtage d'information en TI	Achat de borne de recharge pour véhicules électriques
Micro-ordinateur, portable, serveur, tablette	

Dossiers rejetés ou annulés

Outre les dossiers d'acquisition répertoriés dans le tableau plus haut, la direction de l'approvisionnement a aussi traité des dossiers qui ne se sont pas conclus avec un octroi ou une adjudication, soit parce qu'aucune soumission déposée n'a été acceptée ou parce que le processus d'acquisition a été arrêté avant sa conclusion. Voici la liste :

- Deux (2) appels d'offres ;
- Onze (11) demande de prix ;
- Trois (3) gré à gré.

Détails des exceptions employées pour les gré à gré sous le seuil ainsi qu'au-dessus du seuil d'appel d'offres publics incluant les regroupements d'achats



- Art. 29.9.2 : Contrats octroyés via l'UMQ
- Art. 573.3 al.1 para 2° LCV : Contrats octroyés à des fournisseurs uniques
- Art. 573.3 al.1 para. 2.1° LCV : Contrats octroyés à des organismes à but non lucratif (OBNL)
- Art. 573.3 al.1 para. 6° LCV : Contrats octroyés concernant des logiciels informatiques
- Art. 573.3.2 al. 2 LCV : Contrats octroyés via le MCN
- Art. 573.3.2 al.1 LCV: Contrats octroyés via le CAG
- Autres
- Meilleur intérêt de la Ville : Contrats octroyés dans le meilleur intérêt de la Ville (Pour les contrats sous le seuil d'appel d'offres public)

À noter que cinquante-et-un (51) contrats ont été octroyés selon les exceptions prévues à la Politique d'achat responsable (Contrat de gré à gré sous le seuil d'appel d'offres public). Ces contrats ont tous été octroyés à des fournisseurs différents démontrant l'engagement de la Ville de Longueuil à respecter la rotation de ces fournisseurs.

Détail des contrats de gré à gré au-delà du seuil d'appel d'offres public regroupés par exception

Exception	Fournisseur	Titre du contrat	Montant du contrat (\$)
Art. 573.3 al.1 para. 2.1° LCV	Le Centre Communautaire le Trait d'Union	Service de gestion et d'opération des parcs de la cité et Michel-Chartrand	6 898 628,50 \$
Art. 573.3 al.1 para. 2.1° LCV	La Société Canadienne de la Croix-Rouge	Aide aux citoyens aux prises avec la crise du logement de 2024	425 000,00 \$
Art. 573.3 al.1 para. 2.1° LCV	Nature-Action Québec Inc.	Mandat d'information, de sensibilisation et d'éducation sur la gestion de matières organiques	300 000,00 \$
Art. 573.3 al.1 para. 2° LCV	CISSS de la Montérégie Est	Prêt ressource professionnelle à l'équipe Groupe Contact	454 527,00 \$
Art. 573.3 al.1 para. 2° LCV	École Nationale de Police du Québec	Service de formation aux policiers	323 654,63 \$
Art. 573.3 al.1 para. 2° LCV	Ville de Montréal	Services d'équipes spécialisées - Entente d'entraide Ville de Montréal et Ville de Longueuil	225 500,00 \$
Art. 573.3 al.1 para. 2° LCV	Les Industries Fournier Inc.	Pièces pour presseurs rotatifs au CERS	141 651,04 \$
Art. 573.3 al.1 para. 2° LCV	PBSC Solutions Urbaines Inc.	Acquisition de vélos mécaniques, de vélos à assistance électrique en libre-service et autres équipements connexes	1 721 348,21 \$
Art. 573.3 al.1 para. 2° LCV	COGEP Inc.	GMAO - Fusion des instances Guide TI et transfert de licences	648 993,63 \$
Art. 573.3 al.1 para. 2° LCV	Boivin & Gauvin Inc.	Fourniture et livraison d'agents encapsulateurs F-500	313 191,90 \$
Art. 573.3 al.1 para. 2° LCV	Precise Parklink Inc.	Fourniture d'une application de gestion et service d'entretien des horodateurs de types MPC et CWT	217 700,56 \$
Art. 573.3.0.1 LCV	Les consultants MHD, Experts en Médecine du travail	Services d'un médecin-conseil	438 883,00 \$
Art. 573.3 al.1 para. 6° LCV	ESRI Canada Inc.	Support et droits d'utilisation des produits ESRI	381 130,67 \$
Art. 573.3 al.1 para. 8° LCV	Hydro-Québec International Inc.	Prolongement de ligne souterraine	454 010,98 \$
Art. 573.3 al.1 para. 1°	AddÉnergie Technologies Inc.	Achat de bornes de recharge pour véhicules électriques	179 009,18 \$
Règlement sur l'acquisition de livres (D-8.1, r. 1, a. 5)	Librairie Alire Inc.	Achat de documents pour les bibliothèques	607 249,79 \$
Règlement sur l'acquisition de livres (D-8.1, r. 1, a. 5)	Les Éditions Le fureteur Inc.	Achat de documents pour les bibliothèques	215 740,69 \$

Changements organisationnels dans la direction de l'approvisionnement

Dans un contexte de défis organisationnels croissants, plusieurs décisions stratégiques ont été prises tout au long de l'année afin de restructurer la direction de l'approvisionnement. Les changements visent à améliorer l'efficacité, à accroître la spécialisation et à élargir l'offre de services de la direction.

1. Janvier 2024 : Entrée en fonction d'un (1) chef de service et d'un chef de division

L'entrée en fonction d'un nouveau chef de service et d'un chef de division vise à apporter une nouvelle vision et à renforcer le leadership pour répondre aux enjeux de performance et de spécialisation. Le chef de service, fort de son expérience dans la gestion d'équipes et de projets complexes, est chargé de superviser l'ensemble des activités de la direction. Le chef de division, quant à lui, dirige une structure prenant en charge les services opérationnels de l'organisation. Ces changements visent à améliorer la réactivité et la coordination au sein des équipes, tout en assurant une gestion plus efficace des dossiers par l'accroissement de la spécialisation.

2. Février 2024 : Restructuration en deux (2) divisions pour renforcer la spécialisation

Afin de renforcer la spécialisation et l'efficacité, l'organisation a été restructurée en deux divisions distinctes : *Développement durable* et *Services à la communauté et corporatifs*. Cette nouvelle organisation permet à chaque division de se concentrer sur ses priorités spécifiques, soit les infrastructures d'un côté et les opérations de l'autre. Cette séparation des activités permet aussi une meilleure gestion des objectifs et une plus grande réactivité face aux besoins particuliers de chaque secteur.

3. Septembre 2024 : Création d'une (1) nouvelle division : Planification et développement de solutions aux usagers

Dans un souci d'adaptation aux besoins croissants des usagers au niveau de la standardisation des processus, de la formation et suivant l'arrivée d'Oracle Fusion (appelé ci-bas PGI), une nouvelle division a été créée au cours du 4^{ème} trimestre 2024 : *Division Planification et développement de solutions aux usagers*. Cette division se concentre sur la conception et la mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins spécifiques des usagers, en optimisant les processus internes et en développant de nouveaux outils. Pour piloter cette division, une cheffe de division a été engagée, accompagnée de deux conseillers, d'une technicienne en planification et conformité et d'une préposée.

Changements technologiques dans la direction

Dans le cadre de l'évolution technologique de la direction, plusieurs changements majeurs ont été mis en place afin d'améliorer l'efficacité et la productivité des équipes. L'implantation d'Edilex, un logiciel d'aide à la rédaction de documents d'appel d'offres, a marqué un tournant important dans la gestion des appels d'offres. Cette solution permet désormais de rédiger des documents de manière plus rapide et précise, en réduisant les risques d'erreurs et en optimisant le processus de création.

La nouvelle version de SEAO (Système électronique d'appel d'offres du *Gouvernement du Québec*) a été déployée, apportant une interface améliorée et des fonctionnalités optimisées pour une gestion plus fluide des appels d'offres. Bien que la stabilité de cette version ait représenté un véritable défi pour l'équipe, celle-ci a su surmonter les obstacles avec brio, assurant une transition sans répercussions sur les opérations quotidiennes.

Enfin, l'implantation du PGI représente le plus grand changement technologique de l'année. Cette solution permet d'intégrer et de centraliser les processus de gestion financière et d'approvisionnement. L'équipe a dû travailler intensément pour s'adapter aux nouveaux processus qu'a apporté ce changement, mais a surmonté ce défi avec succès. Le PGI permet la réduction des doublons d'approbation, l'abolition des sommaires décisionnels administratifs, une gestion plus

encadrée des prix unitaires des contrats octroyés et l'accès à des statistiques de consommation pour faciliter l'estimation des contrats récurrents.

Accompagnement de la direction

Formations reçues par la direction

Au cours de l'année, plusieurs formations ont été dispensées à la direction afin d'améliorer les compétences et les connaissances au sein de notre direction. Ces formations ont couvert une large gamme de domaines, permettant ainsi à l'équipe de s'adapter aux nouvelles pratiques et technologies.

1) Amélioration continue

Trois séances ont été offertes par le Bureau de la Performance Organisationnelle (BPO), dont une introduction aux principes de l'amélioration continue, une analyse des gaspillages dans les processus et des techniques de résolution de problèmes. Ces formations visent à renforcer l'efficacité opérationnelle en mettant l'accent sur l'optimisation des processus internes.

2) Ateliers de formation continue dispensés par les gestionnaires

Plusieurs modules ont été proposés durant les rencontres mensuelles de direction, tels que l'émission d'addenda, la cession de contrat, la gestion des risques, l'exécution des contrats, ainsi que l'application de l'intelligence artificielle dans le domaine municipal. Ces ateliers ont permis aux gestionnaires de communiquer à l'ensemble de la direction de nouvelles orientations ainsi que de présenter les plus récentes innovations liées à l'approvisionnement municipal.

3) Formations visant l'amélioration de la qualité des dossiers d'acquisition

Afin d'optimiser la qualité de nos dossiers d'acquisition dans certaines sphères, des formations spécifiques ont été organisées. Parmi celles-ci, une formation offerte par *Vestechpro*, visant à promouvoir l'utilisation d'uniformes durables et performants dans un contexte d'appel d'offres, a été suivie. De plus, certains employés de la direction ont suivi une formation visant à sensibiliser à l'importance d'intégrer des critères d'accessibilité universelle dans nos dossiers d'acquisition.

4) Formation concernant les outils technologiques

Une formation a été suivie concernant la mise à jour du système SEO, permettant à la direction de mieux appréhender les nouvelles fonctionnalités et d'optimiser l'utilisation de cet outil crucial dans nos activités. L'implantation du logiciel *Edilix* a nécessité une formation approfondie afin de garantir son intégration réussie dans notre processus opérationnel. La mise en œuvre de la nouvelle version du PGI a également été accompagnée par des formations ciblées pour permettre à notre équipe de maîtriser cet outil.

Ces différentes formations ont permis à la direction de se doter des outils nécessaires pour faire face aux défis actuels et futurs, tout en renforçant les capacités de notre organisation à travers une amélioration continue.

Formations et services offerts par la direction

La direction a mis en place diverses formations pour accompagner les directions dans l'optimisation de leurs compétences et l'implantation de nouveaux outils. Voici les principales initiatives de formations dispensées :

1) **Formation PGI**

Durant une période de 6 mois, jusqu'à quatre (4) ressources de la direction de l'approvisionnement ont été désignées pour la formation des utilisateurs finaux ainsi que pour le support après l'implantation. Au total, plus de 150 heures de formation ont été offertes aux différentes directions par la direction de l'approvisionnement et plus de 1400 heures de support aux utilisateurs. De plus, des séances d'ateliers collaboratifs ont été organisées afin de favoriser une meilleure uniformité au sein de la direction de l'approvisionnement.

2) **Séances d'information personnalisées**

En 2024, une tournée des directions a été entamée afin de donner des séances d'information personnalisées abordant des sujets clés tels que les règles de base de l'approvisionnement municipal et les modes de sollicitation existants. Cette tournée a aussi permis des échanges sur des cas concrets propres à chaque direction. Ces sessions ont permis de mieux comprendre les besoins spécifiques de chaque direction et d'adapter les solutions aux réalités opérationnelles.

3) **Planification Collaborative Longueuil (PCL)**

Depuis quelques années, la direction de l'approvisionnement travaille à la mise en place de la Planification Collaborative Longueuil (PCL). Cet outil, encore aujourd'hui en constante évolution, facilite l'élaboration du calendrier de gestion des dossiers d'acquisition en partenariat avec les différentes directions. Il permet de lisser la demande tout au long de l'année et de démarrer les différents dossiers d'acquisition au moment opportun, contribuant ainsi à une gestion plus efficace des ressources.

Ces différentes formations et initiatives visent à renforcer les compétences des équipes et à optimiser les processus au sein de l'organisation.

Plainte

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'application des Règlements de gestion contractuelle – CO-2020-1090 et CA-2020-323

Économie sociale

Bien qu'aucune liste officielle ne soit pas actuellement disponible, la Ville de Longueuil soutient plusieurs entreprises d'économie sociale sur le territoire de l'agglomération en leur accordant divers contrats :

- Le Centre Communautaire le Trait d'union (1 262 915,50\$)
- La Coop Édouard-Montpetit (50 192,78\$)
- Services Animaliers de la Rive-Sud Inc. (Proanima) (1 280 000,00\$)
- Le Consortium Écho-Logique Inc. (3 330,75\$)
- Ciel et Terre (6 088,26\$)
- Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) (4 200,00\$)
- Fous de nature (1 665,20\$)
- Initium Au-Dela de la Schizophrénie (26 469,83\$)
- La Bouffe du Carrefour (5 325,00\$)
- La Croisée de Longueuil (7 153,44\$)
- Les Cuisiniers Différents (24 990,40\$)
- Maison Internationale de la Rive-Sud Inc (2 500,00\$)

- Ressources St-Jean-Vianney (1 737,50\$)
- Société D'Agriculture Urbaine de Longueuil (67 997,84\$)
- Radio Communautaire de la Rive Sud Inc. (5 500,00\$)
- Fête du Livre et de la Lecture (8 000,00\$)
- La Maison Tremplin de Longueuil (12 276,50\$)
- Foyer St-Antoine de Longueuil Inc. (9 904,50\$)
- Théâtre Tout Terrain (4 200,00\$)
- La Fondation des Mutins Inc (2 026,00\$)
- Maison des Jeunes la Porte Ouverte (5 024,13\$)
- Nature-Action Québec inc. (888 623,89\$)
- Société d'histoire de Longueuil (1 000,00\$)
- Théâtre Lyrique de la Montérégie Inc. (8 270,00\$)

N.B Les montants indiqués représentent les dépenses entre le 2 juillet et le 31 décembre 2024, ainsi que les contrats octroyés en 2025(exclus les montants de subvention et aide financière).

Afin d'obtenir une liste officielle pour 2025, la direction de l'approvisionnement s'engage à identifier dans son nouveau système informatique (PGI) les entreprises à vocation sociale en utilisant les données disponibles de Pôle Agglo, le pôle de l'économie sociale de l'agglomération de Longueuil.

Sanction

Aucune sanction n'a été reçue concernant l'application des Règlements de gestion contractuelle – CO-2020-1090 et CA-2020-323

Rendement insatisfaisant

Le fournisseur *Les munitions MMP Inc.* a été placé sur la liste des fournisseurs ayant fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant pour une période de deux ans à compter du 17 septembre 2024.